

34 VŒUX GROUPE MOB (à mobilité obligatoire)

	Numéro du groupe	Nom du groupe	Nombre de postes dans le groupe*
1	53856	REMPLACEMENT-STE LIVRADE	13
2	53859	REMPLACEMENT-VILLENEUVE	22
3	53850	REMPLACEMENT-MARMANDE	23
4	53852	REMPLACEMENT-NERAC	20
5	53863	REMPLACEMENT-AGEN	34
6	53867	TS et TD -STE LIVRADE	7
7	53870	TS et TD- VILLENEUVE	12
8	53875	TS et TD- NERAC	11
9	53880	TS et TD -MARMANDE	13
10	53877	TS et TD -AGEN	25
11	16129	Dir 6 à 8 classes- Ste Livrade	2
12	16130	Dir 6 à 8 classes- Villeneuve	4
13	16131	Dir 6 à 8 classes- Marmande	11
14	53891	Dir 6 à 8 classes- Agen	13
15	16133	Dir 2 à 5 classes-Ste Livrade	26
16	16134	Dir 2 à 5 classes- Villeneuve	19
17	16135	Dir 2 à 5 classes- Marmande	43
18	16136	Dir 2 à 5 classes - Nerac	40
19	16137	Dir 2 à 5 classes - Agen	36

	Numéro du groupe	Nom du groupe	Nombre de postes dans le groupe*
20	16138	Enseignant maternelle - Ste Livrade	25
21	16139	Enseignant maternelle - Villeneuve	32
22	16140	Enseignant maternelle - Marmande	40
23	16141	Enseignant maternelle - Nerac	35
24	16142	Enseignant maternelle - Agen	47
25	16143	Enseignant élémentaire- Ste Livrade	33
26	16144	Enseignant élémentaire - Villeneuve	37
27	16145	Enseignant élémentaire - Marmande	50
28	16146	Enseignant élémentaire- Nerac	45
29	16147	Enseignant élémentaire - Agen	58
30	55773	Ecole inclusive Ste Livrade	9
31	55776	Ecole inclusive Villeneuve	12
32	55763	Ecole inclusive Marmande	11
33	55770	Ecole inclusive Nérac	12
34	55756	Ecole inclusive AGEN	21

***Nb : un vœu groupe MOB ne peut être créé que s'il existe plus d'une famille de postes sur la zone considérée (cf : définition page 72).**

Il n'existe pas de vœu groupe MOB Dir 6 à 8 classes – NERAC car sur cette zone il n'y a qu'un seul poste de Direction à 6 classes et pas de postes de direction 7 et 8 classes.

Dans le tableau ci-dessus les ensembles de familles de postes sont classés selon l'ordre de priorité retenu par l'administration, Cet ordre sera pris en compte pour le vœu groupe BAL-2026.